

Nouvelles aides : près d'1 M€ mobilisés par la Région pour l'avenir de l'eau en Occitanie



Nouvelles aides : près d'1 M€ mobilisés par la Région pour l'avenir de l'eau en Occitanie

Réunis en commission permanente ce vendredi 5 avril, les élus régionaux ont adopté, sur proposition de la présidente de Région Carole Delga, près d'1 M€ d'aides en faveur de la gestion de l'eau en Occitanie. Désimperméabilisation des sols, aide à l'investissement pour encourager les économies d'eau, accompagnement de la population dans la réduction de leur consommation : la Région mobilise tous les leviers pour concrétiser les ambitions qu'elle s'est fixées à travers son Plan Eau adopté en juin dernier.

Comme le montre la sécheresse exceptionnelle à l'œuvre dans les Pyrénées-Orientales depuis plus de deux ans, la Région Occitanie est l'une des plus exposées aux effets du changement climatique. Les conséquences de cette pression exercée sur la ressource en eau sont aujourd'hui nombreuses, à la fois sur les milieux aquatiques, sur les sols et les usages. Consciente de cette réalité, la Région a engagé très tôt l'Occitanie dans une double stratégie d'atténuation des effets du changement climatique et d'adaptation à cette crise climatique pour en limiter les risques et renforcer sa résilience, notamment en matière de gestion de l'eau. 40 M€ sont ainsi consacrés en moyenne chaque année par la Région en faveur de la gestion de l'eau. 160M€ supplémentaires sont mobilisés d'ici 2030 grâce à l'adoption du Plan Eau régional.

A l'occasion de la Commission Permanente organisée ce vendredi 5 avril, la Région mobilise près d'1 M€ sur plusieurs volets dont notamment :

- **L'appel à projets (AAP) « Désimperméabilisation des sols urbains ! Donner à l'eau et à la nature droit de cité »** : porté par la Région, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, cet AAP a permis de financer 41 projets pour un montant d'études et de travaux de 16 M€ et un soutien régional de 3,9 M€. 108 000 € sont mobilisés aujourd'hui pour les travaux de désimperméabilisation de la traversée de la ville de Sussargues (34) permettant notamment de lutter contre le ruissellement des eaux pluviales vers les habitations ;
- **La modernisation du Réseau Hydraulique Régional (RHR)** : desservant 256 communes de l'Aude, du Gard et de l'Hérault, le RHR peut compter sur son extension Aqua Domitia pour alimenter en eau potable plus d'un million et demi de personnes. 493 000 € sont aujourd'hui votés pour le compléter avec la création d'une nouvelle station de pompage dans l'Ouest de l'Hérault (Saint Thibéry), et l'adaptation de la station de Réals. Ces travaux d'aménagement qui doivent débiter dès cette année, permettront d'atteindre la capacité maximale de pompage sur cette partie du réseau et d'augmenter la quantité d'eau acheminée ;
- **L'accompagnement des habitants dans la réduction de leur consommation d'eau** : la Région étudie la possibilité d'élargir les missions de ses guichets Rénov'Occitanie afin qu'ils puissent apporter des conseils en matière d'économie d'eau. Elle prévoit également la distribution gratuite aux habitants qui le souhaitent, de dispositifs d'économie d'eau (mousseurs pour robinet ou douche, réducteurs de débit, etc) ainsi que la mise en place de bancs de démonstration pour montrer aux usagers comment mettre en place ces dispositifs et les convaincre de leur intérêt. Ces outils pourraient également être déployés dans les lycées ou Maisons de ma Région. **A terme, la Région prévoit d'équiper près de 30 000 foyers d'ici 2030. 200 000€ sont ainsi mobilisés aujourd'hui pour lancer ce nouveau dispositif ;**
- **Le soutien aux acteurs économiques** : deux subventions (2500€ et 4010€) sont respectivement attribuées aux camping Etoile de Mer d'Equipements (34) et Les Vignes d'or à Capfun (34) pour la réalisation d'études et de diagnostics visant la réduction de leur consommation d'eau.

Réutilisation des eaux usées (REUT) : la région élargit son périmètre

Grâce aux progrès techniques, la réutilisation de l'eau peut être envisagée comme une solution, en complément d'actions visant à encourager une plus grande sobriété des usages afin de réduire de façon significative les prélèvements. Dans le cadre de son plan Eau, la Région s'est fixée comme objectif de devenir la première région française en matière de réutilisation avec un objectif de 10 millions de m3 réutilisés d'ici 2030.

Afin d'y parvenir, la Région élargit le financement des projets de réutilisation d'eau à l'ensemble des eaux non conventionnelles (eaux autres que celles issues d'un prélèvement direct dans la ressource naturelle), rendant ainsi éligible les projets en matière de réutilisation d'eaux pluviales, d'eaux grises, d'eaux issues de process industriels, etc...